

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 1 Mars 2022



ACCOMPAGNER L'EXCELLENCE ARTISANALE REGIONALE DANS LA REPRISE LANCEMENT DE LA 15^{EME} EDITION DE STARS & METIERS

La Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes et la SOCAMA, lancent une nouvelle édition de Stars & Métiers. Ce concours récompense les meilleurs projets des artisans de la région réalisés au cours de l'année 2021. Avec Stars & Métiers, les trois partenaires montrent une fois de plus leur attachement sans faille dans la promotion du savoir-faire de l'artisanat régional, du made in local, et sa volonté d'accompagner la reprise économique des entreprises artisanales.

Plus de 208 000 entreprises artisanales sont implantées dans la région Auvergne-Rhône-Alpes. Elles représentent près 312 000 emplois salariés pour un chiffre d'affaires annuel de 42 milliards d'euros. L'artisanat est un secteur porteur de la région et celui-ci ne cesse de grandir depuis 5 ans. Engagés auprès des entreprises artisanales, BPAURA, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes et la Socama AURA travaillent de concert au service des artisans pour les accompagner dans leur développement. En 2018, les trois partenaires avaient ainsi lancé avec l'aide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le prêt Artisan Auvergne-Rhône-Alpes destiné à financer l'investissement des entreprises artisanales. Aujourd'hui, à l'heure de la reprise économique, ces mêmes acteurs ont à cœur d'y intégrer pleinement les entreprises artisanales et de valoriser la richesse des savoir-faire régionaux.

Cette année, les candidats artisans de Stars & Métiers peuvent déposer leur dossier de candidature auprès des conseillers de la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes ou des Chambres de Métiers et de l'Artisanat jusqu'au 30 avril 2022. Le dossier de candidature et le règlement sont à télécharger sur les sites internet de la [Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes](#) ou de la [Chambres de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes](#).

Le jury sélectionnera les lauréats le 31 mai. Une soirée de remise de prix aura lieu le 5 juillet à Lyon. Une belle occasion de mettre en lumière les lauréats qui remporteront un film promotionnel pour leur entreprise ainsi qu'un cadeau d'une valeur de 500 €.

Les artisans peuvent concourir dans plusieurs catégories :

- **Grand Prix Innovation** : catégorie récompensant l'innovation sous toutes ses formes (innovation technologique, organisationnelle, commerciale...).
- **Grand Prix Responsable** : catégorie récompensant la capacité de l'entreprise à intégrer les préoccupations sociales et environnementales dans son activité. Prise en compte, notamment, des valeurs de la RSE inhérentes aux métiers de l'artisanat.

- **Grand Prix Entrepreneur** : catégorie récompensant un développement commercial exemplaire (croissance forte sur une période courte). Résultats économiques obtenus, pertinence des choix stratégiques et des orientations de développement.
- **Grand Prix Exportateur** : catégorie récompensant la capacité de l'entreprise à se développer à l'international.

Le jury, composé de dirigeants de BPAURA, de Présidents de Chambres de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes et de représentants de la SOCAMA retiendront 4 lauréats soit 1 par chaque catégorie présentée ci-dessus.

Retrouvez les vidéos de présentation des artisans récompensés en 2021 :

- Grand Prix Entrepreneur : **SMB Bord Cote** : https://youtu.be/RvV9KSgPg_o
- Grand Prix Responsable : **Maison Lenoir** : <https://youtu.be/En5nLzcHyyQ>
- Grand Prix Exportateur : **Gourmandises Sans Complexe** : <https://youtu.be/B4k5Lt54Kzk>
- Grand Prix Innovation : **Escadrone** : <https://youtu.be/yIs9LFVTZ24>

A PROPOS DU PRIX STARS ET METIERS

Les prix Stars & Métiers ont été créés en 2007. Au travers de ce concours, les Banques Populaires et les Chambres de Métiers et de l'Artisanat souhaitent promouvoir l'excellence et l'innovation dans l'artisanat, et récompenser la capacité de l'entreprise artisanale à s'adapter à un environnement en mutation permanente, à se projeter et à se développer de manière exemplaire. Les Banques Populaires, par leur engagement constant, prennent pleinement part à la dynamique engagée dans le secteur de l'artisanat : un artisan sur trois étant client de la Banque Populaire.

Les Chambres de Métiers et de l'Artisanat affirment, sur l'ensemble du territoire, leur position d'interlocuteurs naturels des artisans tout au long de la vie des entreprises, afin d'assurer la pérennité, la compétitivité et le développement du secteur.

A PROPOS DE LA BANQUE POPULAIRE AUVERGNE-RHONE-ALPES

Depuis plus de 120 ans, la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes (BPAURA) accompagne ses clients particuliers, artisans, commerçants, agriculteurs, professions libérales et entreprises en mettant à leur service son expertise dans les domaines de la banque et de l'assurance. Banque régionale coopérative dont le capital est détenu par ses 320 000 sociétaires, elle fait partie du 2ème groupe bancaire en France : le groupe BPCE. Sa raison d'être « Construire un futur durable et responsable aux côtés des femmes et des hommes qui vivent et entreprennent sur le territoire » guide ses choix pour l'avenir, et affirme ce qui anime ses équipes au quotidien.

Forte de ses 3 200 collaborateurs, elle accompagne aujourd'hui 1 million de clients sur l'ensemble de la région Auvergne-Rhône-Alpes, sur les Hautes-Alpes, les Alpes de Haute-Provence et la Corrèze. Elle maille le territoire au travers de 334 agences ; 289 points de vente physique retail, 10 agences agriculture et viticulture, 22 agences Entreprises, 2 agences Grandes Entreprises, 1 agence Institutionnels, 9 agences Banque Privée et 1 e-agence.

Active dans les domaines de la création et de la transmission, elle dispose de tous les services spécialisés et des offres les plus élaborées pour offrir un service associant expertise et proximité. Une banque capable d'innover pour accompagner ses clients vers leurs ambitions les plus audacieuses sans perdre ce qui fait l'essentiel : la qualité de la relation entre un porteur de projet et son conseiller.

Banque autonome de plein exercice, BPAURA contribue au développement de l'économie régionale avec la distribution de plus de 9,2 milliards d'euros de prêts sur l'année 2020 (prêts aux particuliers et aux entreprises), incluant plus de 20 000 Prêts Garantis par l'Etat pour un montant de 2,5 milliards d'euros, et un encours de crédits de 32,1 milliards d'euros. Au 31 décembre 2020, BPAURA affiche des résultats solides malgré le contexte économique difficile avec un PNB de 680,1 M€, un résultat net de 108,2 M€ et 3 milliards de capitaux propres.

Responsable et à l'écoute des grands enjeux actuels, la Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes crée en septembre 2020 la Banque de la Transition Énergétique. Intégralement dédiée à la collecte d'épargne verte et au financement d'initiatives en faveur de la transition énergétique et environnementale en région, son originalité repose sur quatre engagements forts : traçabilité de l'épargne, territorialité de l'action, circuit court et démarche partenariale.

Cette même année, en octobre 2020, BPAURA donne le jour à sa Fondation d'entreprise pour encourager et soutenir les initiatives d'intérêt général de son territoire agissant dans les domaines de l'enseignement, de la santé, de l'intégration sociale et de la culture. Cette Fondation témoigne de son engagement sociétal en proximité et renforce ses valeurs coopératives et solidaires.

La SOCAMA : une société de caution mutuelle et moderne

Depuis 35 ans, la SOCAMA accompagne les professionnels dans leurs projets de financement afin de leur garantir l'accès au crédit bancaire sans avoir à utiliser leurs propres fonds pour cautionner l'emprunt.

Les 13 SOCAMA régionales sont administrées par des Experts Métiers (élus par les Chambres de Métiers et de l'Artisanat, les Chambres de Commerce et de l'Industrie et les Organisations professionnelles représentatives), qui apportent leur expertise des métiers dans les comités de crédits locaux au sein de la Banque Populaire.

A PROPOS DE LA CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT AUVERGNE-RHONE-ALPES

La CMA Auvergne-Rhône-Alpes fait battre le cœur de l'artisanat dans tous les territoires

Administrée par des élus eux-mêmes artisans, la CMA Auvergne-Rhône-Alpes accompagne plus de 208 000 entreprises artisanales d'Auvergne-Rhône-Alpes, tout au long de leur vie, depuis la création jusqu'à la transmission de l'entreprise. Elle participe au développement de l'artisanat sur les territoires en appui avec les collectivités.

Établissement public d'État sous la tutelle du ministère de l'Économie et des Finances, la CMA Auvergne-Rhône-Alpes agit pour que la place de l'artisanat soit reconnue à part entière dans l'économie régionale et locale.

Elle veille à ce que les intérêts des artisans soient pris en compte dans les programmes de développement, les lois et les réglementations, puis à la bonne mise en œuvre de ces politiques.

Dans chacun des départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes, les 12 CMA départementales proposent une offre de services de proximité, accessible à toutes les entreprises artisanales, sans restriction géographique et quel que soit leur secteur d'activité.

Forte de ses 680 collaborateurs, la CMA est ancrée au cœur des territoires avec ses 26 points d'accueil, et ses 300 élus de proximité qui lui permette d'être au contact des artisans et à l'écoute des élus locaux afin de répondre aux besoins exprimés sur les territoires.

La CMA Auvergne-Rhône-Alpes agit pour :

- **le développement des entreprises artisanales** : la CMA Auvergne-Rhône-Alpes inscrit son action dans une relation de proximité avec les 226 700 chefs d'entreprise et les 311 000 salariés de la région.
- **la formation des artisans** : proposée sur plus de 20 sites et à plus de 27 000 stagiaires par an, en Auvergne-Rhône-Alpes, l'offre de formation de la CMA, certifiée Qualiopi, se déploie sur l'ensemble du territoire.
- **l'apprentissage** : chaque année, 10 000 employeurs sont accompagnés par les conseillers CMA, dans leur démarche de recrutement d'apprenti. En Auvergne-Rhône-Alpes, on compte 22 300 apprentis et 300 CFA dont 1 en gestion directe par la CMA : l'EFMA à Bourgoin-Jallieu.
- **l'attractivité des territoires** : la CMA Auvergne-Rhône-Alpes contribue au développement et à l'aménagement des territoires. L'ambition de la CMA Auvergne-Rhône-Alpes est de faire part des réalités du terrain auprès des décideurs publics en ayant un rôle central et pivot avec l'ensemble des acteurs.

Contact presse

Banque Populaire Auvergne Rhône Alpes

Sandrine Richard

04 78 95 56 04 / 06 99 51 94 86

sandrine.richard@bpaura.fr

Contact presse

CMA Auvergne Rhône Alpes

Audrey Stimamiglio

04 72 44 15 62 / 06 73 41 76 02

audrey.stimamiglio@cma-auvergnerrhonealpes.fr